

Approbation n° 22-252 du 30 juin 2022

**Sociétés : BNP PARIBAS ISSUANCE BV avec la garantie de BNP PARIBAS
BNP PARIBAS**

Prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'émission par offre au public et/ou d'admission de bons d'option et de certificats.

Nota :

Le prospectus de base incorpore par référence :

- la rubrique « Terms and Conditions » des bons d'option :
 - des prospectus de base de BNP PARIBAS et BNP PARIBAS ISSUANCE BV et leurs suppléments approuvés par la CSSF et l'AFM entre 2005 et 2012,
 - des prospectus de base de BNP PARIBAS, BNP PARIBAS ISSUANCE BV, BNP PARIBAS FORTIS FUNDING, BNP PARIBAS FORTIS SA/NV et de BGL BNP PARIBAS et leurs suppléments visés par l'AMF entre 2013 et 2016,
 - des prospectus de base de BNP PARIBAS ISSUANCE BV et BNP PARIBAS et leurs suppléments visés par l'AMF entre 2013 et 2021,
- la rubrique « Terms and Conditions » des certificats : des prospectus de base de BNP PARIBAS et BNP PARIBAS ISSUANCE BV et leurs suppléments approuvés par la CSSF et l'AFM entre 2005 et 2009,
- la rubrique « Form and Final Terms » :
 - des prospectus de base de BNP PARIBAS et BNP PARIBAS ISSUANCE BV approuvés par la CSSF et l'AFM entre 2005 et 2012,
 - des prospectus de base de BNP PARIBAS, BNP PARIBAS ISSUANCE BV, BNP PARIBAS FORTIS FUNDING, BNP PARIBAS FORTIS SA/NV et de BGL BNP PARIBAS visés par l'AMF entre 2013 et 2015,
 - des prospectus de base de BNP PARIBAS ISSUANCE BV et BNP PARIBAS et leurs suppléments visés par l'AMF entre 2013 et 2021,
- les états financiers annuels non-consolidés de BNP PARIBAS ISSUANCE BV au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2020 de BNP PARIBAS en anglais déposé auprès de l'AMF le 12 mars 2021 sous le n° D. 21-0114,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2021 de BNP PARIBAS en anglais déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2022 sous le n° D. 22-0156 et de ses amendements déposés le 3 mai 2022 sous le n° D. 22-0156-A01 et le 28 juin 2022 sous le n° D. 22-0156-A02.